



DATE DE PUBLICATION : 16 JANVIER 2026

Le Directeur Départemental

Délégation de signature donnée par le directeur départemental des Alpes-Maritimes au responsable du service des banques et entreprises de Nice

Vu la délégation de signature donnée par M. Denis LAURETOU, Directeur régional de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, le 21 octobre 2025 ;
Délégation permanente est donnée à **Madame Sandra INACIO REIS**, responsable du service des banques et entreprises à Nice, à l'effet de signer, dans le respect des textes réglementaires en vigueur, tous actes ou décisions à caractère individuel, toute convention ainsi que tout document de nature à engager la Banque, pour la partie le concernant, soit le service des entreprises et des banques.

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame INACIO REIS, délégation est donnée à **Madame Elise BECAM**, adjointe au responsable des banques et entreprises.

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame INACIO REIS, et de Madame Elise BECAM, délégation est donnée à **Madame Ganesha DE SILVA UDUWALA ACHARIGE**, responsable du pôle analyses et banques pour la partie la concernant.

Fait à Nice, le 13 janvier 2026

Philippe BILLARD